

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI RAPIDE FEMININ D'ISBERGUES DU SAMEDI 07 MARS 2020

Article I : Présentation

La Tour Infernale d'Isbergues organise son tournoi rapide féminin annuel le samedi 07 mars 2020 à la salle Charles CATTEZ à Isbergues. Le tournoi est ouvert à toutes les joueuses possédant la licence B (la possession de la licence A comprend la licence B) de la FFE au cours de cette saison 2019/2020. Les joueuses étrangères ayant un numéro FIDE sont à jour de leur licence dans leur Fédération.

Article II : Règles et Appariements

Ce tournoi, homologué FFE par la Ligue des Hauts de France et par la Fédération Française des Echecs (F.F.E.), se joue en 7 rondes. Les appariements informatisés (programme P.A.P.I. conçu par Erick MOURET) se font au système suisse (Standard) Les règles du jeu sont celles de la version anglaise de ce texte est la version officielle des Règles du Jeu d'Echecs telle qu'adoptée par le 88ème Congrès de la FIDE qui s'est déroulé à Goynuk (Antalya en Turquie) et qui sont entrées en vigueur le 1er Janvier 2018. L'article A4 (Echecs Rapide) sera appliqué pour l'intégralité de ce tournoi (Voir annexe affiché dans la salle) Seront appariées à la première ronde uniquement les joueuses ayant pointé avant 14h00 au tournoi rapide féminin d'Isbergues 2020. Les joueuses arrivant en retard seront appariées à la ronde suivante.

Article III : Cadence

La Cadence se joue en 15min KO.

Article IV : Horaires

Les inscriptions se termineront à 14h00 le samedi 07 mars 2020. La première ronde débutera à 14h15.

Article V : Droits d'inscriptions et Prix

Les droits d'inscriptions sont gratuits.

Article VI : Classement

Le classement sera déterminé par le nombre de points emporté durant la journée. En cas d'égalité de points, les joueuses seront départagées d'abord par le Sonnenborn-Berger (la somme des points des adversaires que le joueur a battu et la demi-somme des adversaires lesquels le joueur a annulé) Ensuite, le Cumulatif (somme du nombre de point du joueurs a chaque ronde) Et enfin, la Performance.

Article VII : Fin de parties

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou les blancs en cas de nullité) annonce le résultat à l'arbitre du tournoi. Les joueuses doivent ranger les pièces sur l'échiquier et réinitialiser la pendule s'elles savent l'utiliser.

En cas d'une chute de drapeau, il est important d'appeler l'arbitre pour faire constater la fin de la partie. Certaines positions, ne permettent pas de gagner au temps.

Article VIII : Personnes administratives

Arbitre Principal : M.FLEURQUIN Boris, Arbitre Fédérale Open 1 Agréé
FIDE

Organisateur : M. JOSSIEN Jean, Président du club « La Tour Infernale - Isbergues »

Article IX : Quelques obligations des joueurs et des spectateurs

Tout appareil électronique ne doit pas émettre de son durant le tournoi. Le joueur aura la perte de sa partie et un spectateur peut être viré de la salle de jeu.

Il est strictement interdit de fumer sur les lieux du tournoi (seulement à l'extérieur du bâtiment) Je rappel que les cigarettes électroniques son tout autant nocif et donc interdit.

Je vous remercie de garder au maximum le silence dans la salle de jeu tout le temps qu'une partie officielle est en cours.

Article X : Contrôle anti-dopage

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

Article XI : Quelques rappels

La notion de « coups achevés » est l'action du déplacement d'une pièce **et** ensuite de la désactivation de son temps.

Si le joueur a touché une de ses pièces ou une pièce de l'adversaire, il est dans l'obligation de la « jouer » **sauf** s'il aperçoit qu'il jouera un coup « interdit ». Ci ce coup est interdit et qu'il n'a pas encore été achevé, il a encore la possibilité de modifier son déplacement de pièce(s).

Une pièce lâché est une pièce joué **sauf** s'il aperçoit qu'il jouera un coup « interdit ». Ci ce coup est interdit et qu'il n'a pas encore été achevé, il a encore la possibilité de modifier son déplacement de pièce(s).

Un joueur appuiera sur la pendule à la fin de son coup avec la main qui s'est servi pour déplacer sa pièce.

Le roque, les prises et les promotions s'effectueront avec une seule main. Si votre adversaire a effectué une mauvaise manipulation (Exemple : action d'un roque en prenant le roi dans une main et la tour avec l'autre main) vous pouvez réclamez un coup irréguliers.

Un joueur peut faire la demande du gain lorsque son adversaire a achevé un deuxième coup irrégulier (mouvement d'une pièce non-autorisé et la désactivation de son temps)

Un joueur a le droit d'arrêter sa pendule pour appeler l'arbitre pour différentes raisons seulement lorsque c'est à son tour de jouer. L'arbitre donnera une décision en utilisant un point du règlement.

Article XII : Agrément

Toutes les joueuses et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur et la Charte du Joueur d'échec.

L'arbitre Principal

M. FLEURQUIN Boris

AF Open 1

L'Organisateur

M. JOSSIEN Jean

Président de la Tour Infernale